

## Le mot du Maire

*Une commune comme la nôtre est un tissu vivant, fait de gens qui génèrent des actions qui font de Mansonville un territoire, actif, solidaire, où il fait bon vivre, où les nouveaux arrivants trouvent rapidement une place, où les problèmes trouvent, le plus souvent, une solution.*

*Notre rôle, notre difficulté parfois, mais aussi notre fierté, c'est de trouver ces solutions ou d'aider à les faire émerger malgré toutes les contraintes techniques, financières, humaines, administratives.*

*Le 2 juin 1997, la Communauté de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise était créée et Mansonville y adhéra.*

*En 2008, lors des élections municipales, plusieurs d'entre vous m'avaient fait part de leur souhait d'adhérer à la Communauté de Communes des 2 Rives, au motif que Valence d'Agen représente le bassin de vie des Mansonvillois, mais aussi, eu égard au développement visible des communes qui en font partie.*

*J'étais le premier à reconnaître qu'il aurait dû en être ainsi, depuis 1984, date de la création de cette communauté, alors appelée « District des Deux Rives », et c'est aussi l'avis du Conseil Municipal actuel. Toujours est-il qu'en 2011, l'opportunité s'est présentée et nous l'avons saisie.*

*Je passerai sur toutes les difficultés rencontrées, pour n'en retenir que le résultat :*

*A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, nous entrons dans la Communauté de Communes des Deux Rives et, nous sommes reconnaissants envers ceux qui ont rendu cela possible.*

*Je souhaite aussi, au travers de ce bulletin municipal, rassurer les Mansonvillois sur les conséquences d'une telle mutation.*

***Pour la commune,***

*L'adhésion apporte des recettes supplémentaires,*

*La hausse de la fiscalité des ménages peut être neutralisée sans détériorer la situation financière de la commune*

*Les simulations réalisées mettent en évidence plusieurs politiques fiscales possibles, d'où la suppression d'impact sur les contribuables.*

*Le prélèvement provenant des taxes d'ordures ménagères est par ailleurs supprimé.*

*Bien sûr, nous restons à votre disposition pour vous informer en temps et heures de tous ces changements.*

*Je tiens à nouveau à vous assurer de mon engagement et de celui du Conseil Municipal à défendre les intérêts de la commune et de ses habitants. Je resterai toujours disponible pour vous écouter et être attentif à vos demandes.*

*A l'aube de cette nouvelle année, je souhaite adresser un hommage à toutes celles et ceux qui au travers des associations font vivre le lien social dans notre commune. Je souhaite également saluer les nouveaux habitants qui nous ont rejoints en 2012. A ceux qui ont vécu des moments difficiles, j'adresse ma sympathie et mon réconfort.*

*Au nom du Conseil Municipal, je vous présente à vous et à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux sincères et chaleureux afin que 2013 vous apporte santé, joie et réussite.*

*Le Maire*

*Christian BERTHET*